BULLETIN D'INSCRIPTION : Stage d'aquaphobie au Sauze du Dimanche 7 février (à partir de 14h) au vendredi 12 février 2027 (après déjeuner)

PRENOM ET NOM :

_____

ADRESSE :_____

_____

_____

MAIL : _____

TELEPHONE : _____

REGLEMENT : Stage aquatique du lundi au vendredi : 650€ (location de la piscine inclus) Pour tout accompagnant le tarif est de 150€

➔ Chèque d'arrhes de 300€ à l'inscription à Nager dans le Bonheur solde un mois avant le stage.

➔ Accompagnant : Chèque 150€ à l'ordre de Nager dans le Bonheur

Hôtel :

- 600€ par personne en chambre double pension complète. (120X5jours)
- 750€ par personne en chambre individuelle pension complète (150X5jours)
- Vin de table inclus ainsi que le café à midi à la place du fromage.
- non inclus les extras et la taxe de séjour 1,10 euros par jour et par adulte.
- le séjour comprend un apéritif de bienvenue, des menus variés sur le thème de notre région et de la montagne (raclette, fondue, tartiflette etc.
- Piscine de l'hôtel à votre disposition l'après midi

➔ Chèque d'arrhes de 150 € à l'ordre de l'hôtel le soleil des neiges.

Le solde sera à régler sur place à l'hôtel en fin de séjour.

Adresser à : Nager dans le Bonheur –1535 chemin des Louquiers – 83440 MONS

Tout stage commencé est du, J'accepte les conditions générales et en cas de désistement à moins de 21 jours du stage, les arrhes seront conservées à moins de cas de force majeure (événement indépendant de votre volonté)

Date : Signature :

Conditions générales :

Le stage aquatique est accessible à tous. Le fait de s'inscrire implique l'acceptation des conditions générales ci-dessous et la fourniture d'un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités nautiques (sauf pour les accompagnants).

- Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite par l'envoi à *"Nager dans le Bonheur"1535 chemin des Louquiers 83440 MONS du* formulaire d'inscription ci-joint dûment complété, signé et accompagné de vos chèques :
    - un pour l'hébergement
    - un pour le stage
    - un pour le forfait accompagnant
- Tout stage commencé est dû en totalité et n'est remboursé pour quelque motif que ce soit.
- Les dépenses personnelles sont à la charge du stagiaire.

Dans le cas où le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure, le stage sera reporté ou annulé sans aucune justification. En pareil cas, les sommes versées par les participants seront entièrement remboursées.

Les participants suivent le stage sous leur pleine et entière responsabilité, ils sont seuls juges de leurs capacités physiques et psychiques à participer au programme du stage.